

DIPLOMATIE

Biden et Poutine se sont parlé pour tenter la désescalade autour de l'Ukraine

Joe Biden et Vladimir Poutine ont conclu jeudi un entretien à très fort enjeu, destiné à faire prévaloir la voie diplomatique pour sortir de la crise générée par la menace d'une invasion russe de l'Ukraine.

L'échange entre les deux leaders a duré une cinquantaine de minutes, selon la Maison-Blanche. L'ambition de Joe Biden est, selon l'exécutif américain, de proposer une « voie diplomatique » pour éviter une escalade militaire en Ukraine.

Quelques heures avant l'appel, le deuxième en moins d'un mois, Vladimir Poutine s'était de son côté dit « convaincu » qu'un dialogue « efficace » et « fondé sur le respect mutuel » était possible, rappelant le sommet en juin à Genève ayant réuni les deux hommes.

Lors de leur entretien, Joe Biden devait toutefois souligner que les Etats-Unis demeurent « profondément inquiets » de la présence de dizaines de milliers de militaires russes à la frontière avec l'Ukraine et qu'ils seront « préparés à répondre » en cas d'offensive militaire, selon un responsable de la Maison-Blanche.

Moscou, à l'approche de pourparlers russo-américains le 10 janvier à Genève, ne cesse quant à lui de répéter que la priorité des priorités est la négociation de deux traités redéfinissant l'équilibre et l'architecture sécuritaires de l'Europe. Pour le Kremlin, la sécurité de la Russie passe par l'interdiction de tout élargissement de l'Otan et la fin des activités militaires occidentales à proximité des frontières russes, zone que Moscou considère comme relevant de son aire d'influence. AFP

MÉTÉO

Record de températures pour le mois de décembre : 15,5°C

Une température record pour un 30 décembre, avec un mercure atteignant les 14,2°C, a été mesurée à 13h10 à Uccle jeudi, a confirmé sur Twitter David Dehennauw, chef du service scientifique prévisions du temps à l'Institut royal météorologique (IRM). Le record précédent pour cette date remontait à 1925, lorsque le thermomètre avait affiché 13,8°C. Le record avait déjà été battu jeudi matin avec une température de 13,9°C mesurée à Uccle à 10h20. La température la plus élevée jamais mesurée en décembre reste 16,7°C, record qui date du 16 décembre 1989, a-t-il ajouté. D'autres records journaliers pourraient aussi être battus dans les jours qui viennent. Les températures les plus hautes jamais enregistrées pour un jour de veille du Nouvel An et pour un 1^{er} janvier s'élevaient respectivement à 13,8°C (en 2017) et 13,6°C (en 2012). BELGA

ENTREPRISES

Ikea va augmenter ses prix

Le magasin de meubles Ikea va augmenter ses prix de manière significative, en moyenne de 9 % à l'échelle mondiale, a annoncé un porte-parole d'Ikea Allemagne. La décision concerne toutes les gammes de produits et tous les pays, a-t-il précisé. Les augmentations de prix seront toutefois très différentes d'un pays à l'autre car les coûts varient également considérablement. Le géant suédois explique ces hausses par la crise du coronavirus, dont l'impact se fait de plus en plus sentir. Depuis le début de la pandémie, Ikea indique avoir fait en sorte d'absorber les importantes augmentations des coûts mais ne plus pouvoir tenir cette stratégie. BELGA

ARMEMENT

Réglementer les robots tueurs, mission impossible et pourtant urgente

Totalement autonomes, ces armes, notamment des essaims de drones, décident seules de tirer sur une cible qui peut être humaine. L'ONU a tenté de les interdire, en vain. Certains pays les utilisent déjà.

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Interdire purement et simplement les systèmes d'armes létales autonomes, aussi appelés robots tueurs. De nombreux pays et ONG en rêvent. Depuis près de dix ans, des réunions, séminaires ou colloques groupant des experts en discutent. Sous l'égide de l'ONU, 125 pays, dont la Belgique, ont encore débattu du sujet durant quatre jours entre le 13 et le 17 décembre derniers, à Genève. Sans résultat ou presque. Interdire, n'est plus à l'ordre du jour, même si la Belgique l'a toujours souhaité. Il est trop tard puisque certains pays comme la Russie, l'Inde, la Turquie ou les Etats-Unis utilisent déjà ce type d'armes. D'autres pays comme l'Australie, Israël ou encore la Corée du Nord s'opposent aussi à une interdiction d'utilisation. Si les 125 membres sont d'accord, c'est pour tenter d'en réglementer l'utilisation. A l'issue de la réunion, seulement une vingtaine de recommandations, non contraignantes, ont été adoptées. Un traité n'est donc pas encore pour demain.

Un robot volant qui détecte sa cible seul et décide d'ouvrir le feu, seul, sans intervention humaine, uniquement grâce à l'intelligence artificielle. Ou encore un essaim de drones armés qui traque sa proie ou même un chien équipé d'une mitrailleuse qui se déplace seul. Déjà opérationnelles ou encore en phase de tests dans plusieurs pays, ces armes autonomes sont désormais au centre de la course à l'armement mondial. Mais est-il concevable de laisser des armes choisir leurs cibles et les attaquer sans véritable contrôle humain ?

A l'origine de la campagne Stop Killer Robots, l'ONG Human Rights Watch est convaincue que ces armes finiront par tomber dans de mauvaises mains avant même qu'une éventuelle réglementation soit un jour fixée. D'ailleurs, alors que la mise en place d'un cadre légal stagne, la course technologique se poursuit. Les robots s'améliorent très rapidement. Pour l'ONG, lorsque leur prix sera suffisamment bas, le risque est important de les retrouver comme arsenal de guérilla dans des organisations terroristes ou dans certaines dictatures afin de mener des assassinats ciblés.

Une trentaine de pays producteurs

De son côté, depuis 2015, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) demande aux Etats de s'accorder sur les limites à imposer à ces systèmes d'armes autonomes « pour assurer la protection des civils, le respect du droit international humanitaire et l'acceptabilité éthique de ces systèmes ». Il prône le principe de règles juridiquement contraignantes qui interdisent les systèmes d'armes autonomes imprévisibles ou qui ciblent eux-mêmes des personnes.

Dans un rapport publié en novembre dernier, le Grip, le groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, a établi une liste des pays qui hébergent des entreprises connues pour produire ou développer des systèmes d'armes autonomes. Ce sont l'Allemagne, l'Arménie, l'Australie, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la France, l'Inde, Israël, la Norvège, la Pologne, la Russie, la Suède, le Royaume-Uni, la Turquie, ainsi que Taïwan. De son côté, en novembre 2019, l'organisation néerlandaise Pax identifiait 30 entreprises comme présentant un « haut risque » parce qu'elles développent des armes létales autonomes sans avoir de

politique garantissant un contrôle humain significatif sur ces armes.

Dans son rapport, l'expert du Grip Stan Brabant estime que « l'autonomie est particulièrement problématique lorsqu'elle concerne les "fonctions critiques" de sélection et d'engagement des cibles. Or, un nombre croissant de systèmes d'armes sont aujourd'hui susceptibles de disposer d'autonomie au niveau de ces fonctions critiques. »

Utilisées à Gaza et en Libye

« De surcroît, ajoute-t-il, plusieurs pays sont aujourd'hui en train de se doter de la capacité à faire opérer ensemble des nombres de plus en plus importants d'armes autonomes. On parle alors d'"essaim", ce qui pourrait être défini très simplement comme un ensemble de véhicules sans pilote qui coordonnent leurs actions pour fonctionner comme une seule entité cohérente. »

Preuve qu'il est trop tard pour interdire la fabrication de ces armes létales autonomes, le Grip relève qu'en janvier dernier, à l'occasion du Army Day, l'Inde a organisé une démonstration montrant un essaim de 75 drones « travaillant de manière autonome pour identifier et abattre des cibles avec des missions kamikazes ». Selon un porte-parole de l'armée indienne, « chaque drone est autonome et indépendant pour effectuer des missions en tirant parti de la puissance de l'intelligence artificielle ». Un tel essaim pourrait « entrer à 50 km à l'intérieur du territoire ennemi et effectuer des tâches militaires indépendantes et détruire des cibles. »

Selon certaines informations, la crise de Gaza de mai 2021 aurait donné lieu à la première utilisation d'un essaim de

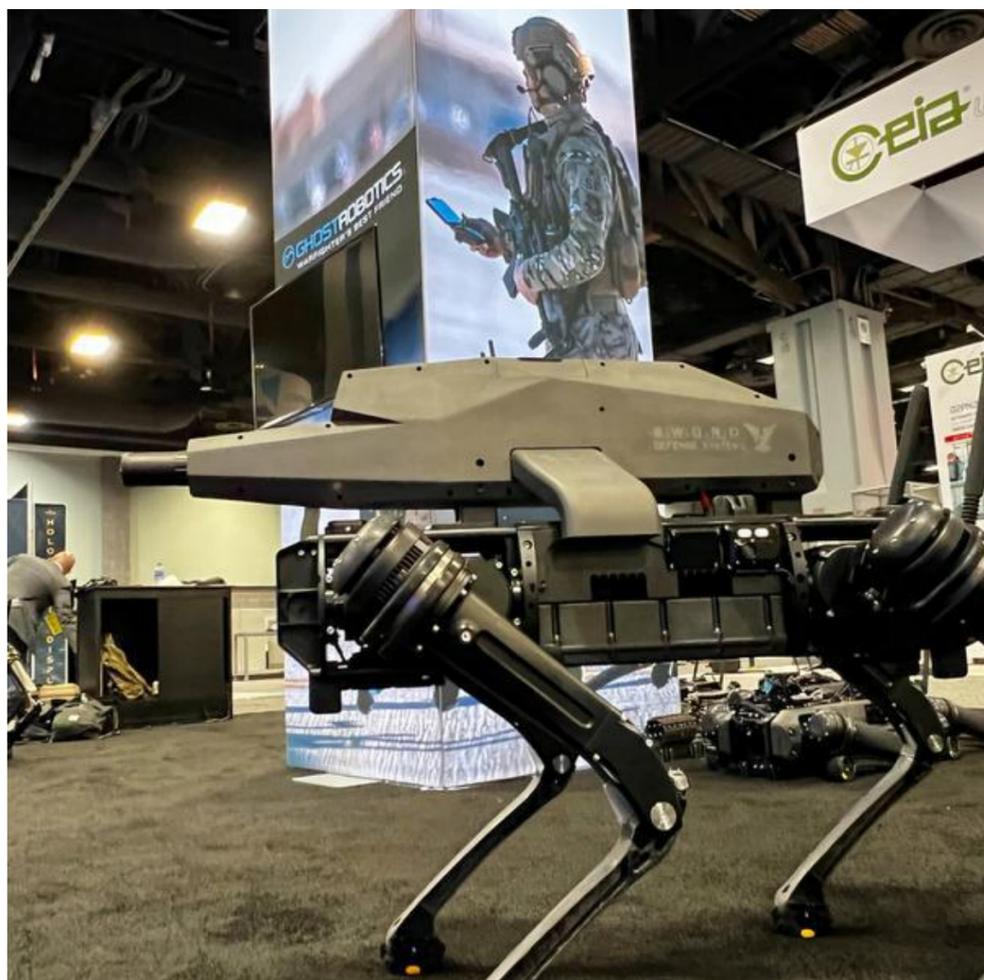
drones fournis par la société israélienne Elbit Systems dans le cadre d'une opération militaire. Au printemps 2020 déjà, en Libye, un drone kamikaze Kargu-2, fabriqué par la société turque STM, aurait ciblé des humains sans qu'aucun ordre ne lui ait été donné en ce sens. Utilisé par le gouvernement d'union nationale libyen, le drone autonome a visé des soldats du maréchal Haftar, chef de l'autoproclamée armée nationale libyenne, lors de combats entre les deux parties, selon un rapport de l'ONU. Aboutir à une réglementation apparaît de plus en plus urgent.

La Belgique fermement opposée depuis toujours

Dans le débat sur l'utilisation des systèmes d'armes létales autonomes, la position de la Belgique a toujours été claire. Elle veut interdire la course à l'armement déshumanisé et irresponsable. C'était déjà l'objectif des parlementaires de la commission Défense lorsqu'ils ont voté en juillet 2018 en faveur d'une résolution demandant au gouvernement de veiller à ce que l'armée belge n'utilise jamais de robots tueurs dans le cadre de ses opérations. Depuis lors, rien n'a bougé. La résolution est restée lettre

morte. Les choses pourraient cependant bouger sous l'actuelle législature puisque l'accord de coalition du gouvernement stipule que la Belgique « prendra l'initiative en vue d'arriver à un cadre réglementaire sur les systèmes des armes entièrement autonomes, en vue d'une interdiction internationale ». L'accord de coalition est également une première parmi les pays de l'Otan. Mais l'actualité de ces derniers mois n'a pas permis à ce dossier d'avancer.

F.D.E.



Le robot-chien Spur créé par la firme américaine Ghost Robotics intègre sur son dos un fusil d'assaut de calibre 6,5 mm avec lequel il est capable d'atteindre une cible à 1.200 mètres de distance. © DR.